

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle définit les priorités régionales

Mont-Laurier, 6 septembre 2022 – **En vue des prochaines élections provinciales du 3 octobre 2022, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) a défini les priorités régionales, afin de faire connaître les besoins prioritaires du territoire et de participer à l'augmentation de la qualité de vie de la population.**

« Le conseil administratif s'est d'abord penché sur la question dans le but de proposer des priorités à nos acolytes du conseil de la MRC. L'objectif de cette définition des priorités est d'annoncer dès maintenant nos couleurs au prochain gouvernement », affirme le préfet de la MRCAL et maire de la Ville de Mont-Laurier, monsieur Daniel Bourdon.

L'accès aux soins de santé sur le territoire est depuis longtemps et demeure un dossier important pour les élus. Ainsi, l'accès à des soins de qualité et le retour d'une gouvernance locale sur le territoire sont les premières priorités établies. « Étant un territoire éloigné des grands centres, la centralisation des décideurs et des services spécialisés ne répond pas à la réalité et aux besoins de notre population. Nombreux sont les patients qui nécessitent des soins particuliers et qui doivent parcourir des kilomètres afin de recevoir un traitement approprié à leur condition. Ce n'est pas une offre de services optimale », mentionne le préfet de la MRCAL.

Parmi les priorités, le conseil de la MRCAL a également souligné l'importance des ressources naturelles et le développement du territoire. Ainsi, la valorisation des activités agricoles, le développement des activités de la chasse et de la pêche de qualité, en plus du développement et de la protection de l'acériculture font partie des priorités définies.

Certains dossiers faisant l'objet de discussions et de travail depuis de nombreuses années ont également été soulignés comme priorités régionales. Parmi celles-ci, on dénote le maintien de la station piscicole de Lac-des-Écorces et la poursuite de la sécurité et de la fluidité de la route 117, incluant la traverse cyclable sur le boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier et la traverse Lacoste à Rivière-Rouge. Le dossier du rétablissement du lien au km 198 sur le tracé du parc linéaire le P'tit Train du Nord est aussi prioritaire pour les élus, afin de compléter l'ensemble du réseau cyclable, en plus des revendications pour un meilleur soutien financier des infrastructures du P'tit Train du Nord, un joyau dans la MRCAL tant pour la population locale que pour le tourisme.

Comme l'industrie forestière est un secteur économique important de la MRCAL, les élus souhaitent également travailler au développement du pôle industriel, notamment en ce qui concerne l'usine de panneaux OSD et le projet BioProFor. « Ces projets représentent une grande opportunité pour le territoire. Ils permettraient la récupération de la matière première, les copeaux et la fibre de bois, par un procédé écologique, rapporteraient des millions en investissements et créeraient de l'emploi », souligne M. Bourdon.

Le conseil de la MRCAL cible aussi le développement de la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire comme priorité. « Un réseau cellulaire non adéquat dans les régions freine le développement de celles-ci. Sur un territoire comme le nôtre où de nombreuses activités économiques et touristiques se déroulent dans des secteurs plus éloignés, il faut offrir une couverture cellulaire appropriée, ne serait-ce que pour garantir la sécurité des citoyens », affirme le préfet, monsieur Daniel Bourdon.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca
819 623-3485, poste 123